

## édito

par Michel STAROZINSKI  
Président de l'Adapei 31

*Les droits de l'homme en général ne sont pas les privilèges qu'un groupe humain plus ou moins clos revendique par rapport à un autre groupe humain... Le droit de vivre, le droit d'exister et de respirer, le droit à la liberté sont des droits élémentaires qui n'ont ni goût ni saveur, ils vont de soi...*

Vladimir JANKÉLÉVITCH (1903-1985)  
Paradoxe de la morale

**L'époque romaine** : tout enfant naissant avec une tare visible, donc pas parfait et donc mauvais citoyen, était abandonné dans un endroit désert, jusqu'à ce que mort s'en suive. Le Moyen-Age : des infirmes reconnus mais enfermés dans les hôpitaux et les prisons avec les criminels.

**Les Temps Modernes, un nouveau courant de pensées** : le XVIII<sup>e</sup> siècle, le Siècle des Lumières, prône la raison, la science et le respect de l'humanité, et donc des personnes handicapées, Diderot lui-même cherchant à démontrer l'égalité des esprits pourvu qu'on leur consacre suffisamment d'instruction et d'éducation. L'époque contemporaine ou la reconnaissance et la prise en charge du handicap dans la société : les premières lois sur le handicap voient le jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour que les personnes handicapées puissent retrouver une place dans la société. Et pourtant : en 1958, on ne parlait pas, ou peu, des personnes handicapées mentales, on ne les voyait pas, ou peu. La loi majeure la plus récente les concernant était la loi d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, votée en 1905. Quelques parents, militants, d'enfants en situation de handicap, devant ce constat, se sont alors Engagés pour leur trouver des solutions, un accompagnement adapté au handicap de chacun et se sont regroupés pour créer une association, notre association, dont les premiers statuts ont été déposés au crépuscule de cette année 1958.

**L'objet du cœur de ce numéro** de votre Journal Associatif, réalisé grâce à la mémoire de certains d'entre eux, tout aussi militants, tout aussi Engagés qu'alors, relate ce qu'ont réalisé ces courageux parents pionniers militants de la première heure.

### L'Engagement, quel beau mot, quelle noble cause !

Et ce n'est pas par hasard que l'Adapei 31 le reprend dans son slogan "60 ans d'Engagement, et nos combats continuent".

**S'engager à FAIRE**, dans une action, au sein de la vie sociale, politique, sportive, ... est quelque part une promesse, une obligation à AGIR pour la cause au nom de laquelle on s'Engage. Nos pionniers, leurs successeurs, dont les militants actuels sont fiers de faire partie, se sont en effet Engagés à faire en sorte que la vie des personnes handicapées s'améliore au sein de la Cité, qu'elles ne soient plus cloîtrées et masquées de la vue des autres, que nos législateurs votent enfin les lois indispensables, que les Pouvoirs Publics débloquent les budgets nécessaires et puissent ainsi appliquer ces lois. C'est ainsi qu'au fil des décennies, grâce à l'Engagement de ces parents militants, les lignes ont fini par bouger, des enfants en situation de handicap ont pu être intégrés dans des écoles, ainsi que des adultes dans le monde du travail, certes très peu, trop peu encore.

**L'intégration**, qui fut longtemps une finalité, supposait cependant des restrictions quant à la place accordée aux personnes handicapées dans la société. On les intégrait en effet, mais l'école, l'entreprise, la Cité, les transports, les clubs de sport, les lieux de culture et d'art, ne s'adaptèrent pas pour les recevoir et c'était à eux, malgré leurs difficultés et leurs limitations inhérentes à leur handicap, de s'adapter ou de se contenter de la portion congrue à laquelle la Société les restreignait. Face à ces restrictions, les associations parentales, l'Adapei 31, l'Adapei 32, créée elle-même en 1968, l'Unapei à laquelle elles sont affiliées, en particulier, se sont Engagées à faire évoluer cette situation et ont milité pour que la Société n'intègre plus, mais inclut les personnes en situation de handicap en son sein. Comme l'écrit Jean-Yves LE CAPITAINE, chef de service dans un établissement médico-social, le "concept d'inclusion vient ici mettre un point d'orgue, celui de la place de plein droit de toutes les personnes, quelles que soient leurs caractéristiques, dans la société et ses organisations".

**C'est donc en théorie la Société** qui doit maintenant s'adapter aux personnes handicapées qu'elle inclut, mais trop d'exemples montrent le contraire, et le mot "inclusion" reprend alors sa définition beaucoup moins enthousiasmante, à savoir qu'inclure, c'est enfermer quelque chose dans autre chose.

### DANS CE NUMÉRO

- Éditorial (p.1)
- Dossier signé (p.2 et 3)
- Il était une fois... l'Adapei 31
- Page AGAPEI (p.4)
- ADAPEI 31 (p.5/8)
- ADAPEI 32 (p.10/11)
- Vie des établissements
- Vie associative
- Actualité (p.9)

### ADHÉREZ !

Pour réaliser nos missions et mener nos projets à leur terme, nous avons besoin de soutien !  
**Adhérents, faites connaître nos associations autour de vous, chaque nouvelle adhésion, chaque don, nous permettent d'avancer...**



# Il était une fois...

*Cette année 2018, l'Adapei 31, notre association  
fêtera ses 60 ans d'engagement militant.  
Toute une histoire ! La voici :*

**P**etit retour en arrière : l'année 1958 voit l'arrivée du Général de Gaulle et de la V<sup>e</sup> République. Les Américains lançaient leur premier satellite et créaient la Nasa. Albert de Monaco naissait, ainsi que les futurs chanteurs Prince et Michael Jackson, Charlie Gaul remportait le Tour de France, et le franc devenait "ancien" en laissant la place au nouveau. Pendant que "Mon Oncle" de Jacques Tati est projeté dans la salle du cinéma "Les Variétés", devant le néant et la non reconnaissance des enfants en situation de handicap, quelques familles prennent le taureau par les cornes et créent dans un hangar mis à disposition par une d'entre elles un lieu d'accueil et d'éducation.

Ces quelques familles pionnières convaincues que toute personne en situation de handicap doit trouver sa place dans la Cité créent l'ADAPEI, devenue par la suite l'Adapei 31. En se posant en combattants de l'exclusion, ils créent leur premier établissement : le Val Fleuri à Castanet pour accueillir 45 enfants.

Il faut savoir qu'à l'époque les personnes désignées "les handicapés" n'avaient pas d'autre solution que de rester confinées au domicile de leurs familles, cachées ensuite derrière les hauts murs des hôpitaux psychiatriques au décès de leurs parents.

## EN UN MOT : LE MOYEN-ÂGE

À force de persévérance, de pressions sur la DDASS, unique interlocuteur du moment, cette poignée de parents, combattants courageux parvinrent à sortir le handicap de l'obscurantisme et les années 1967-1968 datent le début de la mise en place de structures innovantes, tels que : IMP-IM Pro, CAT (aujourd'hui ESAT), les 1er foyers d'hébergement.

Ainsi que, rythmé par Claude François et ses Claudettes, le Club Alouette toujours là, verra le jour "Un lundi au soleil". Cette structure de loisirs est depuis le début animée par des bénévoles dont la seule raison d'être est d'apporter de la joie et du plaisir à nos enfants.

Ces parents combattifs, soutenus et entraînés par l'UNAPEI (créé en 1960) regroupant des hommes et des femmes qui se veulent militants d'une cause, celle

de la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap parvinrent par leur opiniâtreté à "tenir le stylo du législateur" et le 30 juin 1975 est votée la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées portée à l'Assemblée nationale par Simone Veil. Si une loi de 1957 avait pour la 1<sup>ère</sup> fois utilisé le terme de "travailleur handicapé", institué une priorité d'emploi (10%) et défini le travail protégé ; c'est bien la loi du 30 juin 1975 qui est le texte de référence créant la politique du handicap. Elle définit 3 droits fondamentaux pour les personnes handicapées enfants et adultes :

- le droit au travail
- le droit à une garantie minimum de ressources par le biais des prestations. (AAH pour les adultes et AES pour les enfants.)
- le droit à l'intégration scolaire et sociale

Depuis le 2 décembre 1958 que l'Adapei 31 se bat pour l'accompagnement, la reconnaissance des droits et des devoirs de la personne handicapée mentale, en 1975 ENFIN ! le mot Intégration est définie dans la loi comme une des valeurs puisées dans les fondements du mouvement parental.

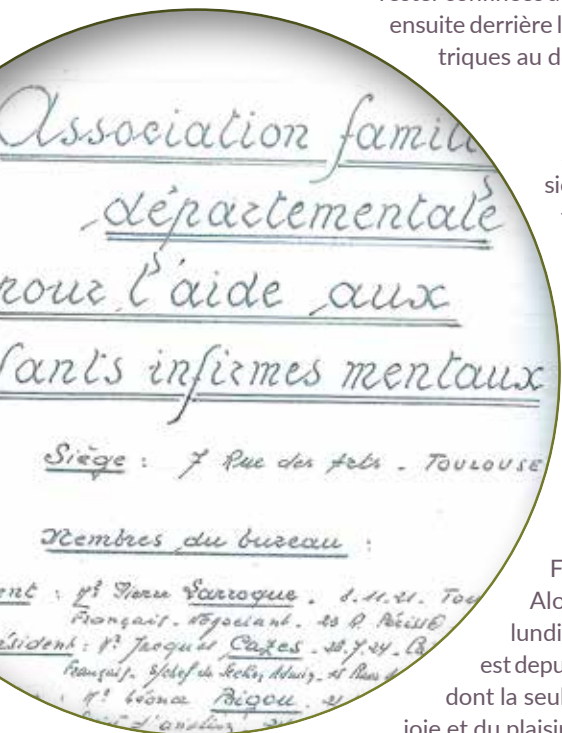
Poursuivant leur mission de "bâtisseurs", nos anciens continuent d'inventer, d'innover de créer de nouveaux services et de nouveaux établissements répondant toujours et encore aux nouveaux besoins. Les enfants des années 70 ont grandi et il faut penser en urgence aux structures adaptées aux adultes comme les MAS, les FAM ; aux structures d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), structures intégratives offrant plus d'autonomie aux travailleurs des CAT, devenus ESAT par la loi du 11 février 2005.

Que de travail, de négociations, de talent ont dû faire preuve l'Unapei et les Adapei départementales pour convaincre et obtenir tout cela. Que de temps passé auprès des pouvoirs publics pour promouvoir ces mots : intégration, accompagnement, dignité, droit à la citoyenneté.

L'horizon se dégage avec la loi de 2005 qui consacre l'égalité des chances, la citoyenneté des personnes en situation de handicap et la participation à leur projet de vie. Elle crée la MDPH et le droit à compensation du handicap, à l'obligation d'accueil des enfants dans les écoles de la République, ainsi qu'une rémunération garantie pour les travailleurs d'ESAT (55% du SMIC cumulable avec l'AAH). Dans ce contexte, notre association continue assidûment sa marche et sa recherche de nouvelles solutions adaptées.



DOSSIER SIGNÉ



Tous les établissements et services dans la Haute Garonne sont gérés par l'Adapei 31 depuis la naissance de l'association.

En ce début du nouveau millénaire, en 2010 face à la gestion de ces établissements de plus en plus en besoin de professionnalisation, les 3 Adapei amies de Haute-Garonne, du Gers et du Tarn ont fondé conjointement l'association Agapei, entité juridiquement distincte à qui elles ont confié les établissements par elles-mêmes créés. Ces 4 associations sont inscrites dans le mouvement parental de l'UNAPEI et à ce titre partagent les mêmes valeurs et les mêmes analyses. Le Président de l'Agapei est issu d'une des 3 Adapei : 31, 32 et 81 et exerce, accompagné de 11 administrateurs issus également des Adapei départementales, ses missions d'orientation et de contrôle sur l'Agapei, association gestionnaire.

En confiant la gestion des établissements à l'Agapei nous nous recentrons sur nos missions de militants associatifs et nous avons gravé dans le marbre ce que nous voulons pour les personnes accueillies en participant à la construction du projet associatif de l'Agapei. Si en 1969, en marchant sur la lune l'Homme a fait un grand pas pour l'humanité, slogan de l'époque, et que grâce à nos prédécesseurs, le handicap est passé d'un regard charitable à une vision plus inclusive et citoyenne, notre rôle est de rester des aiguillons pour que les pouvoirs publics ne nous oublient pas. Aujourd'hui comme hier.

Il nous faut stimuler nos ambitions. Rien ne doit nous arrêter. On ne doit rien s'interdire. Les solutions apportées il y a quelques années ne sont plus toutes adaptées ; il faut en inventer de nouvelles pour répondre aux besoins de notre temps, écouter les personnes en situation de handicap et ne plus décider à leur place de ce qui leur conviendrait ou non. Écouter enfin leur parole, elles à qui on ne demandait pas souvent leur avis ! Les chantiers sont ouverts sur l'habitat inclusif, sur le droit à l'autodétermination de toutes ces personnes, sur leur accès facilité aux soins, aux loisirs aux vacances, à la culture etc... Et aussi un gros travail nous attend face au nombre croissant de personnes sans solution, face au vieillissement de nos enfants. Que deviendront-ils ? C'est maintenant que nous nous devons d'être des acteurs mobilisés pour ces causes. Nous devons être présents partout dans la ville pour que le handicap et plus encore le handicap mental ait le droit de Cité. Un immense travail reste encore à faire pour que le monde ordinaire leur devienne accessible.

Le mouvement parental s'inscrit dans plusieurs actions essentielles :

- accompagner et soutenir les familles
- écouter et accueillir
- informer par tout moyen de communication disponible : journal, site internet, Facebook etc...

- être présents dans les établissements au travers des CVS

Et tant d'autres encore comme établir des relations avec des collectivités locales, les mairies, les territoires. Grâce à nos 2 dernières opérations brioches en 2016 et en 2017 nous avons boosté notre présence dans le tissu social de la Cité, créé des liens facilitateurs pour la défense des droits des personnes en situation de handicap mental. Nous devons exercer notre rôle de lanceur d'alerte. La tâche est grande et nous nous devons de placer nos pas dans ceux de nos prédécesseurs grâce à qui tout est toujours possible aujourd'hui.

Comme il paraît que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit, notre devoir est de ne plus installer les personnes en situation de handicap dans des lieux limitrophes, hors de la société, loin de nos activités ordinaires. Penser une société inclusive c'est ne plus partir d'un dispositif pour y adapter une personne, mais bien partir de la personne, de sa parole pour envisager des réponses existantes à adapter.

*"Si nous ne changeons pas notre façon de penser, nous ne serons pas capables de résoudre les problèmes que nous créons avec nos modes actuels de pensée".*

Albert Einstein

Henri GRÉCHEZ, Président de l'Adapei 31 de 1998 à 2014 à qui nous devons beaucoup disait :

*"Construire notre avenir pour ne pas avoir à le subir"*

En 2016 Alain MATHIO, Président de l'Adapei du Gers et Michel STAROZINSKI, Président de l'Adapei 31 écrivaient ensemble :

*"Prenons garde ; croire que tout est acquis, c'est risquer de perdre notre devoir de vigilance pour nos enfants handicapés ! Inventons de nouvelles formes de mobilisation"*

## 60 ans d'engagement militant et nos combats continuent ■

Nicole DEIBER

Remerciements à Michel SABLAYROLLES pour m'avoir prêté quelques-uns de ces souvenirs.



### GLOSSAIRE

**MDPH** : Maison Départementale du Handicap

**FAM** : Foyer d'accueil médicalisé

**MAS** : Maison d'accueil médicalisée

**ESAT** : Établissement d'aide et service par le Travail

**IME** : Institut médico éducatif

**SAVS** : Service d'accompagnement à la vie sociale

**CVS** : Conseil de la vie sociale



7 rue des Arts à Toulouse © Google

## 60 ANS POUR L'ADAPEI 31, 6 ANS POUR L'AGAPEI

Pour ce numéro anniversaire, on se doit de regarder le chemin parcouru et lier les 60 ans de l'Adapei 31 à la naissance de l'Agapei. En effet, à la fin du siècle dernier, l'Adapei 31 traversait une grave crise de gouvernance qui mit son existence en danger. Compte tenu de sa taille, un Administrateur provisoire fut nommé par les autorités de tutelle avec pleins pouvoirs pour mettre l'association en ordre de marche. Je ne peux raconter dans le détail ce qui se passa à ce moment-là, ayant déjà quitté le conseil d'administration, fort désabusée, je l'avoue, par ce qui se passait dans l'association. Lorsque j'y revins quelques années après, une nouvelle organisation avait été mise en place avec Président et Directeur Général. Au nouveau CA qui avait été élu, je fis alors la connaissance d'Henri GRÉCHEZ, qui d'Administrateur provisoire était devenu Président. J'appris à travailler avec lui, même si au premier abord, je le trouvais un peu psychorigide... (et oui Henri !). L'Adapei 31 était alors devenue une association où bénévoles et professionnels avaient appris à travailler ensemble chacun dans son rôle, dans le respect des responsabilités de chacun.

Ce sont les difficultés des gouvernances associatives dans un monde de plus en plus complexe qui ont conduit à la création de l'Agapei. Ce fut d'abord Annie PUECH, nouvelle Présidente des Papillons Blancs d'Albi, de demander conseil à Henri GRÉCHEZ. C'est à ce moment-là qu'est née l'idée d'un rapprochement d'abord sous la forme d'une délégation de gestion puis celle de créer une association commune. On parlait alors beaucoup dans le secteur médico-social de groupement de coopération sociale et médico-sociale, de mise en commun de moyens. Il nous est apparu plus judicieux de créer une association commune dans le respect et le maintien des identités des associations locales. C'est alors que l'Adapei du Gers en la personne de son Président Jean-Bernard BOUCHER exprima le vœu de participer à ce groupement.

C'est donc de la prise de conscience de quelques bénévoles en responsabilité, de la nécessité de se doter d'une gouvernance efficace qu'est né le projet Agapei (et non de certaines ambitions mégalomaniaques comme certains ont pu le penser). Le projet mit 2 ans pour prendre sa forme définitive. Pour ceux qui en douteraient encore, voici quelques données qui montrent le dynamisme que ce groupement a généré :

**Avant le groupement en 2011** : les 3 Adapei accueillait alors 1 765 personnes ; aujourd'hui nous en accueillons 2 343 soit 32,8% de plus.

À la première assemblée générale de l'Agapei, dans sa forme actuelle, soit en décembre 2013 les comptes 2012 qui avaient été validés, fournissaient les informations suivantes :

**Le total des produits s'élevait à : 85 309 061 €**

**Le résultat comptable excédentaire à 981 629 €.**

Par comparaison, en 2017, dans les documents de l'assemblée générale qui a validé les résultats de l'exercice 2016, on trouve :

Le total des produits s'élève à 100 714 018 € soit une progression sur 4 ans de 18,06% c'est-à-dire 4,24% en moyenne par an.

**Un résultat net de 603 660 €.**

Autres données représentatives des efforts fournis et de la solidité du groupement : le montant des immobilisations brutes (les murs) sont passées de 86 565 332 € en 2012 à 128 558 104 € en 2016 ; cela représente une progression de 48,5% en 4 ans soit 10,39% par an.

Enfin dernières données, le nombre de salariés en équivalents temps plein est passé de 1151 à 1352 sur la même période.

Cette progression n'est pas terminée, puisque l'Agapei a accueilli les établissements de L'Apédi (association parentale de Castres) qui par ailleurs s'est rapprochée de l'Adapei 81. De plus, les projets d'investissements, qu'il s'agisse de créations de places, de créations de nouvelles structures mais aussi de rénovations d'établissements se poursuivent.

Certains trouveront que tout ne donne pas satisfaction ; certes rien n'est parfait et tout est perfectible.

Aussi en cette année anniversaire et au moment, où il traverse personnellement un moment douloureux, je souhaiterais que nous sachions remercier Henri GRÉCHEZ pour le service qu'il nous a rendu à tous.

Françoise DARMAILLACQ



NOUVELLES DE L'AGAPEI



8<sup>e</sup> RENCONTRE VILLE ET HANDICAP DE TOULOUSE



Concert de BAO PAO © ADAPEI 31

Le 9 novembre 2017 a eu lieu le vernissage de l'exposition "Familles en Harmonie" organisée par UNI-Cité.

L'accompagnement musical de ce vernissage a été assuré par les adolescents de l'IME-Colomiers de l'Agapei et par les seniors de la ville de Toulouse, tous aux commandes de l'instrument BAO PAO, mis à disposition de l'établissement par l'Adapei 31.

REPAS DANSANT LE 15 OCTOBRE 2017



On scélète sur la piste © ADAPEI 31

150 Personnes se sont réunies en ce dimanche 15 octobre au chalet des moissons à Balma. Un accueil chaleureux. Un repas unanimement apprécié et une piste de danse prise d'assaut par les jeunes - et moins jeunes - pour des déhanchements endiablés sous la houlette musicale d'un DJ fort sympathique. Nous n'avions jamais atteint un tel chiffre de participation mais nous ne doutons pas de le dépasser largement l'année prochaine.

LOTO LE 10 DÉCEMBRE 2017

Notre traditionnel loto nous a réunis dimanche 10 décembre en la salle polyvalente de Balma. Comme les années précédentes entre 250 et 300 personnes sont venues jouer et tenter de gagner les nombreux lots présentes cette bonne participation nous a permis de collecter des fonds qui seront affectés aux activités de loisirs des personnes en situation de handicap mental par le biais entre autres des sorties du club alouette.

Marynick FREGIERS

LES COURBES DU 31 À AUZIELLE

Cette année, pour la neuvième édition des "courbes du 31", près de 500 participants se sont élancés sur les chemins verdoyants de la commune d'Auzielle, pour courir, ou marcher en faveur de la lutte contre le cancer du sein. L'Adapei 31, une nouvelle fois, était partenaire de cette magnifique opération solidaire, dirigée par Sylvie LÉONELLI et son équipe, avec le soutien de la municipalité d'Auzielle, et des associations locales, dont le club sportif la JSAL (Jeunesse Sportive Auzielle Lauzerville).

L'Adapei 31 a tenu un stand pour vendre ses traditionnelles brioches, dont une partie des recettes a été reversée aux Courbes du 31. La remise du chèque

a eu lieu le 9 décembre 2017, à la Mairie d'Auzielle, en présence notamment de Monsieur le Maire, Joseph REVEILLÈRE, de Madame Sylvie LÉONELLI, Présidente des Courbes du 31, Madame Anne-Hélène VIGNEAU, Présidente de l'association "la vie entre les mains", et Michel STAROZINSKI, Président de l'Adapei 31. Les partenaires de cette opération, les représentants du CRÉDIT MUTUEL, et Madame Pascale JORRO, pharmacienne



Le stand brioches aux Courbes du 31 © ADAPEI 31

à Auzielle, quelques élus et bénévoles de la commune étaient également présents. Tous ont pu entendre le témoignage bouleversant de Madame Anne-Hélène VIGNEAU, dont l'association œuvre pour les personnes malades du cancer, et qui cette année sera également destinataire d'une partie des fonds recueillis par les "courbes du 31". Le Président de l'Adapei 31 a pu également exposer tous les projets financés au profit des personnes en situation de handicap mental, grâce aux recettes des opérations brioches 2016 et 2017, et espérer encore mieux pour 2018 ! Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation, et à la commune d'Auzielle, qui démontre une nouvelle fois, son attachement indéfectible aux associations locales qui luttent contre la maladie ou l'exclusion des personnes les plus fragiles de la société.

Serge VIALONGA

OPÉRATION BRIOCHES 2017



Soirée de clôture © ADAPEI 31

Les excellents résultats ont pu être atteints grâce à la mobilisation d'environ 150 bénévoles, parmi lesquels beaucoup d'adhérents et amis, et bon nombre de résidents de nos établissements, que ce soit de la Résidence Pierre Ribet, du Foyer de Vie la Demeure ou des établissements du Comminges, accompagnés chaque fois par des salariés de l'Agapei dévoués à notre cause. Que tous soient remerciés pour leur aide !

Le document joint au présent journal leur rappellera d'excellents souvenirs, n'en doutons pas. Il permet de remercier également les nombreux partenaires, indispensables au succès de l'opération.

L'Opération Brioches 2018 est déjà dans tous les esprits, et il n'y aucun doute que pour célébrer les 60 ans de la jeune Adapei 31, elle saura se montrer à la hauteur de l'enjeu ■

Michel STAROZINSKI



VIE ASSOCIATIVE

VOYAGE À LISBONNE du 8 au 11 Septembre 2017



Nelly ROSALES, Teddy FERNANDEZ, Mostafa M'RIDA, Cyril DUPONT, Patrick AUXIÈTRE, Alexandre MAURY et Gérald CLÉMENT ainsi que Laurie BONO et Alison OBERLIN, accompagnatrices, sont allés à Lisbonne, Portugal, par avion au départ de l'aéroport de Blagnac. Au programme, Le premier jour, après un trajet en train amenant à l'extérieur de la ville, visite de la ville de Sintra, et de son palais aux nombreux labyrinthes. Deuxième jour, le matin, une petite balade au bord de mer pour aller voir la Tour de Belém, puis une dégustation de la fameuse "Pastéis de Nata", pâtisserie typique de la cuisine portugaise, un régal pour

les papilles de tout le monde. Le plaisir dans l'assiette à continuer tous les soirs dans différents restaurants portugais, où à la carte, la Bacalhau était souvent à l'honneur. L'après-midi, un tour avec le fameux Tram 28 tout jaune, afin d'arpenter les collines et les rues étroites de Lisbonne, pour une découverte des différents quartiers de la ville.

Fin de journée, dans le quartier le plus ancien : l'Alfama, où l'on trouve les plus belles mosaïques de la ville et une vue splendide sur Lisbonne et le Tage. Nous avons pu danser sur l'esplanade aux sons de musiciens jouant au soleil couchant, certains ont pu même échanger quelques pas avec des portugaises. Enfin, troisième et dernière matinée, un petit tour avec "l'ascensor de Bica", classé monument national, pour faire un peu de shopping, pour ramener quelques souvenirs portugais.

Pour finir en beauté une petite dégustation de la Fameuse "Francesinha" qui veut dire "petite française" en portugais. Avec un tel nom nous ne pouvions pas ; ne pas goûter ! Avant de reprendre l'avion, l'après-midi pour un retour en France. C'est avec une petite tristesse au cœur que nous quittons cette jolie ville, mais remplis de merveilleux souvenirs et pour certains le plaisir aussi d'avoir pu faire un baptême de l'air et un voyage à l'étranger ■

## IME AUTAN VAL FLEURI

### L'ATELIER BOIS DE L'IME AUTAN VAL FLEURI ADOLESCENTS DE COLOMIERS

L'IME Autan Val Fleuri de Colomiers propose différentes activités aux adolescents qu'il accueille : nettoyage de véhicules automobiles, blanchisserie, couture, cuisine, petit conditionnement; nous avons choisi de vous présenter l'atelier bois. Il s'agit de bois de chauffage acheté sous forme de grumes de deux mètres qui sont ensuite découpées à la tronçonneuse par l'éducateur spécialisé, puis refendues par les adolescents accueillis à l'aide de trois fendeuses à bûches verticales. L'évolution du profil des adolescents accueillis sur la base d'une orientation de la MDPH et la mise en place d'une sectorisation géographique ont généré un ralentissement du volume d'activité de l'atelier bois dont la production est passée de 120 à 80 stères par an. La dernière étape du travail, celle à laquelle nous avons assisté est la livraison le mardi matin aux clients particuliers avec le camion chargé de deux stères de bûches de bois de chêne en 50cm. À cette occasion, les adolescents sont au plus près d'une vie professionnelle ordinaire et c'est le moment qu'ils préfèrent.

Sous la conduite d'Anthony MONTEIL le moniteur spécialisé, une trentaine d'adolescents participent à tour de rôle à cet atelier. Ce matin c'est le tour d'Axel, de Jeremy et de Mikolson. L'activité technique de cet atelier est surtout un support de médiation pour développer l'autonomie personnelle et la socialisation des adolescents. Ainsi chacun doit commencer par mettre sa tenue professionnelle, vêtements adaptés à la météo et chaussures de travail. Les casiers sont personnal-



Livraison de bois © ADAPEI 31

sés avec des étiquettes nominatives magnétiques qui rappellent la taille des vêtements et la pointure des chaussures de chacun.

Ce matin nous allons livrer un particulier à Saint-Alban, c'est sa deuxième livraison car il avait commandé quatre stères. Axel surveille et commente le GPS... à l'arrivée Anthony glisse le camion sur la rampe du garage en sous-sol et l'équipe se met au travail. Les bûches s'entassent régulièrement et le camion se vide peu à peu, Mikolson est maintenant sur la benne pour faire passer à Jeremy et à Axel les dernières bûches. Le client est très satisfait et après avoir réglé la facture, offrira des porte-clés siglé Airbus à nos trois travailleurs. Le retour à l'IME se fait dans le calme, l'heure du déjeuner approche et chacun a le sentiment de l'avoir bien mérité... ■

Alain BOTELLA



## FAM LE LAURAGAIS

### À TABLE AVEC LE CHEF !



La création du repas de fête © ADAPEI 31

Dans une dynamique de socialisation de l'atelier Cuisine du FAM Le Lauragais (MONS, 31), le 10 octobre et le 15 novembre 2017, six résidents (Patricia, Laurence

et Stéphane puis Kévin, Cédric et Carole) et Alice, leur accompagnatrice d'atelier, ont participé au cours de cuisine de "L'atelier des chefs" à Toulouse.

C'est un moment culinaire inoubliable qui nous a tous ravis.

C'est en cuisinant, dans ce magnifique lieu professionnel aidé de notre chef, des nouilles de riz au bok choy et gambas sautées puis un parmentier de canard confit et patate douce, un crumble au foie gras, que la générosité des rencontres a opérée !

Tous attablés à la même table, apprentis cuisiniers et chef, nous avons partagé le plaisir de l'assiette, avec comme seule différence nos prénoms. ! ■

Sylvie MAZET

Professeure EPS au FAM le Lauragais

## ESAT CLERMONT CAPELAS

### CONCOURS DU BON GOÛT À CLERMONT CAPELAS

#### Un pour tous, Tous pour un !

Ce concours organisé par la Sodexo se déroule tous les ans sur un thème bien précis. J'ai eu la chance de faire ce concours. C'est une expérience vraiment formidable quand on aime la pâtisserie. Le thème était les Cupcakes. Les Cupcakes c'est quoi ?

Les Cupcakes ce sont des gâteaux qui ressemblent aux muffins. Il en existe de différentes saveurs : chocolat, fraise... et encore plus surprenant au café. Au début, j'ai fait un concours interne et j'ai été nommé. Une grande surprise parce que mon gâteau n'était pas top niveau déco mais heureusement qu'il avait bon goût.

Ce concours est une très bonne expérience, tout le monde peut le faire si on s'en sent capable. L'accueil était très chaleureux et l'ambiance avec les autres équipes était bonne. La remise des prix était très bien organisée. Nous étions appelés établissement par établissement. ■



Julien dans ses œuvres © ADAPEI 31

## RÉSIDENCE PIERRE RIBET

### LES OLYMPIADES PIERRE RIBET !



Activités olympiques © ADAPEI 31

Jeudi 5 octobre 2017 : Le sport a fait sa rentrée au Foyer Pierre Ribet. En effet, par une journée ensoleillée, les résidents et les salariés se sont affrontés lors des Olympiades organisées pour la première fois au sein de l'établissement. C'est dans une grande compétition que les différents challenges ont été réalisés. Avec ambiance festive et une envie de gagner, toutes les équipes se sont affrontées partageant un bon esprit et une belle solidarité.

Les bleus, rouges, jaunes, noirs, gris et blancs avaient le même objectif : monter sur la première marche du podium ! Chose faite pour l'équipe noire qui a su se démarquer des autres concurrents et ainsi remporter le grand trophée du foyer Pierre Ribet ! Cela n'a pas empêché aux autres équipes d'emmener avec eux les autres coupes, signe d'une belle journée qu'on se prépare déjà à recommencer... ■





### Voici la première équipe française hockey adapté :

De gauche à droite pour les joueurs : Anthony SEVA, Pierrick MICHAUD, Mikolson CALDER (ASL 31), Jimmy VARIN, Mohamed ADDA (ASL 31), Ayoub GUELMAMI (ASL31), Baptiste CYRUS et en gardien Olivier GRAND-CLÉMENT.

Fabien REY entraîneur au HCF, Geoffrey DEVANLAY Manager responsable communication extérieur, Amandine CAPUS CTF FFSA accompagnatrice des joueurs et vidéo, Wilfried LAMBERT entraîneur au TUC et référent Hockey adapté sur la région Toulousaine, Marine VALIGNAT CTF FFSA Manager responsable communication, Nicolas ZEMB Professeur d'EPS gestion des joueurs.

### Présentation du projet :

Ce projet, même s'il commence en 2017 avec retard et incertitudes, avait des racines qui remontaient à bien trois-quatre ans. Une partie en Occitanie avec la collaboration entre les Comités Départementaux du Sport Adapté de la Haute-Garonne et du Gers et la Ligue de Hockey sur gazon et une autre partie dans le club HCF de Montbrison au nord de ST Etienne.

En Occitanie, le démarrage fut progressif, passant de deux initiations, à la pratique dans l'année, à maintenant cinq entraînements, plus des journées de pratiques par an dans le cadre de la FFSA. Les joueurs furent choisis dans la région Toulousaine après une journée de sélection :

Trois adhérents à l'ASL31 issus de l'IME Autan Val Fleuri Pole Adolescence de Colomiers furent sélectionnés : Mohamed ADDA (21 ans) - Ayoub GUELMAMI (21 ans) - Mikolson CALDER (16 ans).

### Les rencontres :

Nous étions partis avec le seul objectif de faire en sorte que les joueurs prennent du plaisir sur le terrain mais au fur à mesure des rencontres nous avons su que



nous pouvions faire plus que participer. Le résultat fut au-dessus de nos espérances et les scores des matchs le confirment. La première mi-temps contre la Belgique fut la mise en route, un échauffement pour les joueurs. Il leur fallait prendre confiance en eux. La France qui perdait la rencontre à la deuxième mi-temps a pu revenir au score pour égaliser. À partir de là, l'équipe comprit qu'elle avait autant de chance que les autres. Le match contre l'Irlande l'a confirmé avec 3-0 pour la France. Même la défaite contre l'Angleterre le premier jour ne les a pas abattus. Au contraire les deux autres rencontres avec l'Angleterre ont donné des matchs nuls 0-0. Immergés dans la discipline, la progression a été rapide ; elle se constate sur les matchs contre l'Espagne. 4-0 pour l'Espagne le premier jour à 2-1 pour l'Espagne le lendemain.

Les joueurs avec tout leur enthousiasme et leur motivation ont fini troisième de leur groupe. Ils ont même pu jouer un match en Trophy contre l'équipe première de la Belgique sur le Wagner Stadium. Match qui a été perdu 6-0 mais joué jusqu'au bout avec ardeur.

La sélection française termine donc 3<sup>ème</sup> de cette compétition, tout proche de la 2<sup>ème</sup> place.

Les organisateurs nous ont bien reçus et nous avons été mis dans de bonnes conditions pour participer à ce tournoi. Les conditions de jeux étaient optimales, bien logés, du soleil et surtout des terrains de rêves pour un hockeyeur.

La visite encadrée d'Amsterdam fut un beau cadeau. Les canaux, ponts, maisons anciennes comme son architecture moderne nous ont permis d'apprécier une ville que nous ne connaissions pas.

De plus, nous avons pu assister à un match comptant pour le Championnat d'Europe de Hockey senior dans le Wagener Stadium, stade où notre équipe a pu jouer contre l'équipe de Belgique le mercredi 23 août.

Au retour, les joueurs étaient heureux d'avoir eu une médaille mais le plus important c'est qu'ils aient envie de recommencer à jouer au hockey. De cette expérience nous avons décidé, la Ligue Occitanie Hockey et le comité départemental du sport adapté 31, non seulement de continuer nos actions, mais surtout de chercher à en développer d'autres. Cette expérience a renforcé les liens qui existaient entre les partenaires.

Voilà une belle aventure qui finit bien ■

Nicolas ZEMB  
Professeur en APSA IME AVF  
Service Adolescents de Colomiers





# Actualités

## RÉFORME DES RESSOURCES : "UNE FAUSSE BONNE NOUVELLE" POUR CERTAINS

La revalorisation des ressources des personnes handicapées annoncée à grand renfort de communication par le Gouvernement ne sera pas une bonne nouvelle pour tout le monde.

En effet, les améliorations des ressources ont été neutralisées par des dispositions additionnelles non évaluées, n'ayant fait l'objet d'aucune concertation.

- Si le gouvernement a décidé de porter le montant de l'AAH à taux plein de 810 € aujourd'hui à 860 € le 1er novembre 2018 et à 900 € un an plus tard, il a aussi décidé de geler le plafond de ressources y ouvrant droit pour les allocataires en couple. Ces derniers ne vont donc pas tous bénéficier d'une augmentation de 90 € de leur AAH.
- La fusion des compléments à l'AAH (complément de ressources et majoration pour la vie autonome) privera les personnes les plus lourdement handicapées, qui ne sont pas en mesure de travailler de la revalorisation attendue car le plus élevé des deux compléments d'AAH, le complément de ressources à 179 €, devrait disparaître pour ne laisser subsister que le moins avantageux, la majoration pour la vie autonome à 104 €.
- La hausse de la CSG devait pénaliser les aidants familiaux qui perçoivent un dédommagement au titre de la prestation de compensation du handicap : en fait les aidants familiaux ont obtenu gain de cause : par le changement de régime pour le dédommagement perçu au titre de la PCH, ils ne seront plus soumis aux mêmes prélèvements sociaux que les revenus du patrimoine, mais bénéficieront du même traitement que les revenus salariés. Du coup, la hausse de la CSG sera neutre pour eux.
- La prime d'activité va augmenter de 20€ par mois mais les pensionnés d'invalidité en emploi ayant de faibles ressources qui en bénéficiaient depuis octobre 2016, comme les autres travailleurs en seront privés car il est mis fin, à compter du 1er janvier 2018, à la prise en compte en tant que revenus professionnels pour calculer le montant de la prime d'activité des pensions, des rentes d'invalidité et des rentes accident du travail et maladie professionnelle.

## IMPACT DE LA HAUSSE DE LA CSG SUR LA RÉMUNÉRATION DES TRAVAILLEURS D'ESAT

Le 1<sup>er</sup> janvier, la contribution sociale généralisée (CSG), qui s'applique sur tous les revenus (salaires, intérêts, pensions, etc.), va augmenter d'1,7 point : Pour les salariés du secteur privé c'est un gain de pouvoir d'achat : en effet les cotisations sociales payées par les salariés du secteur privé vont baisser de 2,2 points

au 1<sup>er</sup> janvier 2018 puis de 0,95 point en octobre 2018, soit 3,15 points au total. Concrètement, ils ne paieront plus les cotisations chômage (2,4 %) et maladie (0,75 %) (2,4 + 0,75 = 3,15). Pour eux, ce transfert d'une partie du financement de la protection sociale vers la CSG va donc se traduire par un gain de pouvoir d'achat. Pour les travailleurs en ESAT, par contre, l'opération s'avère moins avantageuse. En effet, ils sont déjà exemptés de cotisations chômage. Ils vont donc payer le 1,7 % de CSG supplémentaire sur leur rémunération garantie. Mais ils ne vont pas voir leurs charges salariales baisser de 2,4 %. Pour éviter que cela ne leur coûte donc plus que cela ne leur rapporte, la loi de finances 2018 prévoit de neutraliser la hausse de contribution sociale généralisée par une revalorisation de l'aide au poste. En d'autres termes, leur rémunération va augmenter en conséquence : ils ne perdront rien mais cette réforme ne leur fera pas gagner de pouvoir d'achat.

Nicole DUCOUSSO

## L'ÉCOLE INCLUSIVE... ? ET EN 2018... ?

Septembre 2014 : recensement par l'Éducation nationale :

- 258 710 enfants scolarisés dans les écoles et établissements publics et privés,
- 150 000 dans le 1<sup>er</sup> degré et plus de 108 000 dans le second degré.

L'école inclusive : une "Révolution" disait la Députée Barbara POMPILI, qui venait de présenter son Rapport sur l'enseignement scolaire dans le cadre de l'examen du budget 2016. Révolution dans les esprits certes ! Cependant concrètement ce rapport fait état, malgré un mouvement d'intégration certain, d'un bilan assez réservé concernant l'inclusion scolaire de l'enfant en situation de handicap.

Il mentionne tout particulièrement la disparité des pratiques sur l'ensemble des territoires français et insiste sur les difficultés d'articuler les temps scolaires et périscolaires de l'enfant.

Pour l'UNAPEI, les pratiques pédagogiques différenciées selon les capacités et le potentiel de l'enfant doivent se développer en vue d'une véritable inclusion visant à éliminer tout cloisonnement dans l'école. Cette dernière doit être revisitée tout comme le secteur médico-social qui de son côté manifeste sa volonté d'accompagnement des jeunes dans son parcours personnalisé à l'école républicaine. À cela il faut ajouter que les moyens en personnel spécialisé (AVS/ AESH) doivent être renforcés, les emplois pérennisés et les formations développées.

Rappelons au passage la loi de refondation de l'école du 7 juillet 2013 s'engageant sur la réduction des inégalités scolaires notamment en primaire ■

Rapport consultable sur : <http://www.assembleenationale.fr/14/pdf/budget/plf2016/a3111-tIV.pdf>

Nicole DEIBER



### ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Un atelier d'arts plastiques est animé par Madame Luce PALAUD, de l'association "Incandescence" de Pessan. Cet atelier a lieu tous les vendredis. Un groupe de 6 personnes participe à la réalisation d'objets en terre cuite sur un thème défini, généralement proche de la nature. Ces objets que certains n'hésitent pas à qualifier "d'œuvre d'art" sont exposés dans le service de l'Accueil de Jour, et lors de l'exposition annuelle dans le village de Pessan. Si vous passez par le service de l'Accueil de Jour, vous remarquerez ces objets parfois insolites, masques, tableaux, nichoirs et toutes sortes d'animaux qui ne manqueront pas d'interpeller votre imagination ■



Une oeuvre issue de l'atelier © ADAPEI 32

### VILLAGE TERRE D'ESPOIR MONTRÉAL

#### UNE INITIATIVE ORIGINALE

Après la représentation... © ADAPEI 32



Les résidents du Village ont vu leur quotidien un peu bouleversé par l'installation au Village de la troupe de théâtre "la Boîte à Jouer" de Condom. En effet, elle est venue répéter son nouveau spectacle *La Vie de Pinocchio* alliant théâtre, danse et musique dans le gymnase mis à disposition 2 semaines (du 6 au 10 et du 20 au 24 novembre). Les résidents ont ainsi pu assister aux répétitions et aider au montage des décors. Un

atelier fabrication de marionnettes a été mis en place et les réalisations pourront être insérées dans le décor.

Les 7 personnes présentes, le comédien Pitto CAMPA, la danseuse Sophie BARROS de la compagnie "les électrons libres", les musiciens Roland ABADIE, Victor CAMPA et Jérémy MORELLO, le metteur en scène Stéphane DUFAU et Bastien SALABERRY pour la lumière, ont pris tous les repas de midi avec les résidents. Ces moments très conviviaux ont permis beaucoup d'échanges entre tous. Le dernier jour, les résidents et leurs familles ont été invités à l'avant-première, jouée pour eux au Village. Cette représentation de grande qualité a eu un franc succès auprès de tous les spectateurs. En témoignent les grands sourires sur la photo souvenir prise à la fin de la représentation.

Le spectacle sera ensuite joué pour des écoles et comités d'entreprise pour les fêtes de fin d'année, puis en Allemagne au mois de mai et reviendra dans le Gers l'été prochain, avec sans doute une nouvelle rencontre avec les résidents du Village ■

### ESAT LA CAILLAOUÈRE - SPORT ADAPTÉ

#### DEUX CHAMPIONS DE FRANCE DE PÉTANQUE

Jessica CHEVALEAU et Mickaël DUVAL ont décroché le titre de champion de France de pétanque en doublette à l'issue d'une finale disputée à Hyères au mois de Juin 2017. La ville d'Auch a organisé, vendredi 21 Juillet 2017, une réception en leur honneur.

Le sénateur maire d'Auch, Franck MONTAUGÉ, a adressé les félicitations de la ville à ces deux champions, très émus et fiers de leur exploit : "Ce titre fait honneur à la ville d'Auch et au département du Gers" À l'occasion de cette cérémonie, le Sénateur Maire a remis à Max LEPOITEVIN, leur éducateur sportif, la médaille d'honneur de la ville d'Auch. Ensuite a été partagée une agréable collation. Les deux champions étaient accompagnés de professionnels de l'Agapei, d'administrateurs de l'Adapei et de résidents du Complexe Gabriel Dupré. La mairie était également représentée par deux adjoints et deux conseillères municipales. Bravo à Jessica et Mickaël, tous nos souhaits de réussite pour la saison 2018. ■



Les deux champions de pétanque © ADAPEI 32

ATELIER FITWAVE À L'IME



La Salle FITWAVE © ADAPEI 32

C'est à la salle de sport FITWAVE d'Auch que se rend tous les mercredis le groupe ados de l'IME. 8 jeunes sont concernés par cette activité nouvelle débutée à la rentrée. Vers 10h30 c'est le départ de l'IME avec Chantal et Xavier. On gare les véhicules non loin de la salle et le chemin poursuivi à pied permet de travailler les déplacements en ville. En arrivant, après un bref rappel par Xavier de la façon de bien se conduire, on se change dans les vestiaires pour mettre une tenue de sport adaptée. Chacun a dû préparer son sac sans rien oublier. La séance dispensée à 11h par Gaëlle, professeur de fitness, dure environ 45 minutes. Aujourd'hui c'est cross-training, ce qui permet de travailler force et endurance. Les activités proposées varient selon les mercredis (vélo, grit strength ...). Après l'effort,

c'est l'indispensable douche. Puis on doit se rhabiller et sécher les cheveux. Cela participe grandement à l'apprentissage de l'autonomie. On retourne au bus pour arriver à l'IME pour un repas bien mérité pris à 13h. L'après-midi ce sera athlétisme !

Des mercredis très sportifs pour nos jeunes qui semblent fort apprécier ces activités de détente. L'accompagnement en milieu extérieur est essentiel pour acquérir des bases qui permettront aux jeunes adultes de s'insérer au mieux dans la société ■



Après l'effort, la photo © ADAPEI 32

L'ADAPEI DU GERS FÊTE SES 50 ANS

C'est en effet en 1968 que quelques parents d'enfants handicapés se regroupent autour de M. Gabriel DUPRÉ pour créer l'Adapei du Gers, afin de défendre les intérêts des enfants en situation de handicap mental. Après un combat de plusieurs années auprès des pouvoirs publics, ils obtiennent l'ouverture du premier IME "les Hirondelles" à Auch. Un deuxième suivra à Condom en 1977.

En 1978, le Centre d'Aide par le Travail d'Auch est ouvert, permettant aux personnes d'exercer une activité professionnelle adaptée à leur handicap. Viendront ensuite, de 1979 à 2006, la création ou la reprise de 14 établissements ou services sur le département (deux autres CAT, ancienne appellation des ESAT, à Condom et Fleurance, foyers de vie à Ladeveze et Montréal, trois SAVS, foyer d'hébergement à Auch, SESSAD).

L'Adapei a décidé en 2010 de se regrouper avec les Adapei de la Haute-Garonne et du Tarn pour assu-

rer la gestion des établissements et leur pérennité. Ainsi est née l'Agapei qui assure depuis le premier janvier 2012 la gestion de tous les établissements.

L'Adapei du Gers a ainsi pu recentrer son action sur le militantisme, l'écoute et l'accueil des familles, l'animation de manifestations. Elle s'attache à défendre les droits des personnes handicapées mentales et à promouvoir leur inclusion dans la société. Elle continue toutefois à participer à la gestion des établissements par l'intermédiaire des administrateurs siégeant au Conseil d'Administration de l'Agapei.

Un anniversaire qui sera donc à fêter cette année. Le conseil d'administration s'emploie dès maintenant à l'organisation de cette manifestation prévue pour le dernier trimestre 2018. Plus de détails sont à venir dans le prochain numéro de notre journal ■

LE LOTO ANNUEL

C'est de nouveau à la salle polyvalente Louis Médaillon à Auch qu'a eu lieu notre traditionnel loto le 19 novembre. Toujours beaucoup de lots, de joie pour les gagnants, un peu de déception pour les autres, mais l'assurance pour tous d'une après-midi ludique et conviviale. Un grand merci aux participants ainsi qu'aux familles, commerçants et fournisseurs de l'Agapei qui ont donné de nombreux lots et bien sûr aux bénévoles, indispensables à l'organisation de cette manifestation ■



Quinté 1 © ADAPEI 32



VIE ASSOCIATIVE



# Brèves



## L'ÉQUIPE SIGNES DE VIE

### Directeurs de la Publication

Alain MATHIO  
Michel STAROZINSKI

### Groupe de Rédaction

Alain BOTELLA  
Françoise DARMAILLACQ  
Nicole DEIBER  
Nicole DUCOUSSO  
Martine PICARD - MESSELIER  
Joëlle PRUDHOMME  
Serge VIALONGA

n° ISSN 1761-7995

### Conception graphique

Pascal PARISELLE

### Impression

SGI Toulouse

### Photos

© ADAPEI 31 / ADAPEI 32

Siège social ADAPEI 31  
6 rue Alaric II  
31000 TOULOUSE  
Tél. 05 31 98 88 99  
[www.adapei31.com](http://www.adapei31.com)

Siège social ADAPEI 32  
Château du Garros  
Rue Jeanne d'Albret  
32000 AUCH  
Tél. 05 62 63 74 81  
[www.adapei32.org](http://www.adapei32.org)

## AVEC LE SOUTIEN DE

Crédit Mutuel



Le bureau de l'Adapei 31 vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Merci pour votre soutien fidèle qui est un atout majeur pour l'Avenir associatif.

## HOMMAGE À CLAIRE GRÉCHEZ

La nuit n'est jamais complète.  
Il y a toujours, puisque je le dis,  
Puisque je l'affirme,  
Au bout du chagrin  
Une fenêtre ouverte, une fenêtre éclairée  
Il y a toujours un rêve qui veille,  
Désir à combler, Faim à satisfaire,  
Un cœur généreux,  
Une main tendue, une main ouverte,  
Des yeux attentifs,  
Une vie, la vie à se partager.  
La nuit n'est jamais complète.

Paul Eluard

Cher Henri, en cette période de deuil, nos pensées vont vers toi, vers vos enfants et vers l'ensemble de votre famille, vers Claire, ta chère épouse qui n'est plus.

L'ensemble du CA de l'Adapei 31 et le Comité de rédaction du Signes de Vie.

## ÉDITO (suite)

C'est ce qui se passe quand on inclut une personne handicapée dans un "quelque part" qui n'est pas prêt à la recevoir. Comme l'explique fort justement Charles GARDOU, anthropologue des situations de handicap, plutôt que d'inclure dans la société, on doit s'Engager à rendre inclusive la société elle-même. Quand la Société sera ainsi prête à faire vivre ensemble toute sa population, à l'école, dans l'entreprise, dans la Cité, nous n'aurons plus à intégrer, nous n'aurons plus à inclure les personnes en situation de handicap qui pourront, comme tout un chacun, accéder au patrimoine humain et social dont nous sommes tous légataires et héritiers et qui n'appartient à personne, donc à tous, mais dont les plus vulnérables demeurent souvent privés.

**2018 sera donc l'année des 60 ans de l'Adapei 31,** et l'année des 50 ans de l'Adapei 32. Les programmes sont en cours d'élaboration et seront rapidement communiqués. Après autant d'années d'Engagement, les combats continuent ! En un de ces combats, qui prendra du temps et exigera à nouveau beaucoup d'Engagement, sera d'offrir à nos enfants une véritable Société Inclusive.

**Mais avant tout MERCI à tous** pour votre Engagement auprès de nous. Nous ne sommes pas meilleurs que d'autres mais nous sommes des parents comme vous et c'est ce qui nous lie. À beaucoup plus court terme, Alain MATHIO, Président de l'Adapei 32, se joint à moi pour vous souhaiter, pour vous-mêmes et pour vos proches, une très bonne année 2018. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie et toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'en attendre ■

## AGENDA



### ADAPEI 32

- > **Dimanche 14 janvier** : Galette des rois
- > **Samedis 17 février, 28 avril, 23 juin, 13 oct.** : Après-midi festif, salle polyvalente Louis Médailon à Auch
- > **Samedi 22 septembre** : Grillades
- > **Loto** : Date à fixer en octobre ou novembre

### ADAPEI 31

- > **60 ans** : Les actions et événements prévus à l'occasion de l'anniversaire des 60 ans de l'Adapei 31 vous seront communiqués sur le prochain Signes de Vie.
- > **Samedi 9 juin** : Colloque Vie affective, sexualité et handicap mental à la Maison des Associations de Toulouse
- > **Mardi 12 juin** : Assemblée générale de l'Adapei 31, Salle du Petit Capitole à Toulouse, quartier de Lardenne.